

LES INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur place ou envoyés par e-mail sur demande.

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux épreuves de sélection de SPE FORMATION,
- Être titulaire du PSC1 ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent,
- Justifier d'une expérience professionnelle ou non professionnelle, auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures ou équivalent en nombre de jours (attestation de la ou les structures d'accueil).

SÉLECTIONS

- **Épreuve écrite** : étude de cas portant sur le métier d'animateur.
- **Épreuve orale** : appuyée par un CV et un projet professionnel.

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

Contactez-nous muni de votre parcours scolaire et/ou universitaire ainsi que vos diplômes, afin que nous puissions étudier votre dossier.

FINANCEMENTS

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF ou CPF Transition Professionnelle
- Autofinancement + aide au financement SESAME
- France Travail

Nous proposons une étude personnalisée concernant le financement de votre formation.



CONTACT

SPE FORMATION
38 route de Séverac
12850 Onet-le-Château

05 65 68 30 13
Email : contact@spe-formation.com



www.spe-formation.com



BPJEPS BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

DEVENEZ ANIMATEUR

ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE ET CULTURELLE (ASEC)



SPE FORMATION
Organisme de Formation - CFA

LE MÉTIER

L'animateur exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles, sociales et d'éducation à l'environnement. Il organise le vivre ensemble, aménage les espaces d'animation et accompagne les personnes. Il est responsable de son activité au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

L'animateur peut travailler dans différents types de structures : associations, centres de loisirs, MJC, EHPAD,...



LE DIPLÔME

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative permettant à son titulaire d'encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics. Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation. Il construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives d'apprentissage. Il accompagne les publics dans la réalisation de leurs projets.

LE CFA

Pour une formation 100% prise en charge et rémunérée.

En tant que Centre de Formation des Apprentis des métiers de l'animation et du sport, SPE Formation vous propose d'effectuer votre formation en apprentissage au sein de notre réseau d'entreprises.

LE CONTENU



BLOCS DE COMPÉTENCES COMMUNS À TOUS LES BPJEPS

BC1 : CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

- concevoir un projet d'animation
- conduire un projet d'animation
- évaluer un projet d'animation

BC2 : VALORISER LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU SPORT OU DE L'ANIMATION

- informer et mobiliser les publics
- mettre en oeuvre des actions de promotion et de valorisation des activités de la structure

BLOCS DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES À LA MENTION ASE

BC3 : CONCEVOIR, CONDUIRE, EN SÉCURITÉ ET ÉVALUER, DES SÉQUENCES D'ANIMATION ET DES SÉANCES D'ACTIVITÉS, CULTURELLES, ÉDUCATIVES OU SOCIALES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

- conception de séquences d'animation
- accueil des publics
- conduite et évaluation de séquences d'animation

BC4 : ORGANISER ET ENCADRER LE « VIVRE ENSEMBLE » AVEC LES PUBLICS ACCUEILLIS AU SEIN D'UNE STRUCTURE PROPOSANT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

- accompagnement et encadrement des publics au cours des différents temps de la vie quotidienne
- aménagement des espaces existants



LES OPTIONS

CERTIFICAT
COMPLÉMENTAIRE

**Directeur d'un Accueil
Collectif de Mineurs**

Le directeur d'un ACM :

- participe à l'élaboration du projet pédagogique
- assure la coordination des équipes
- gère les différents moyens de la structure
- organise et dirige des séjours extérieurs

LA FORMATION



SÉLECTIONS

Plusieurs dates sont proposées entre les mois de mars et août.

FORMATION

Elle respecte le principe de l'alternance avec des heures de formation en centre et des heures en entreprise : formation par capitalisation de 4BC permettant d'acquérir des compétences professionnelles dans le domaine des activités de loisirs et d'animation socio-culturelle. Elle se déroule dans les locaux de SPE Formation à Onet le Château.